



LA FREESKID **2022**

REGLEMENT DE COURSE **FREESKI PAR EQUIPE – 9 avril 2022**

La « **FREESKID** » est la première compétition de Freeski pour les enfants de 9 à 14 ans, organisée depuis 2015. L'objectif principal est d'apporter une expérience aux jeunes skieurs souhaitant découvrir le freeride en compétition pour pouvoir accéder plus sereinement, dès l'âge de 14 ans, au circuit FJT (Freeride Junior Tour) avec des bases techniques et mentales plus solides !

Pensé de manière ludique et conviviale, ce format de course est conçu pour développer les valeurs fondamentales du sport en partageant les notions de responsabilité, de respect et de sécurité.

La finalité de ce rendez-vous est d'apporter aux enfants ; Une première expérience sous forme de confrontation en milieu hors-pistes, la découverte de leurs capacités techniques réelles durant une journée festive.

Nouveauté : Chaque enfant formera une équipe avec la personne de son choix afin de créer un vrai lien fraternel, familial ou simplement amical pour une expérience unique et un souvenir indélébile.

1 : FORMAT FREERIDE

La FREESKID 2022 est donc de retour avec un nouveau concept sur une « course par équipe » ;

Âgés de 9 à 14 ans, chaque « kid » devra **former une équipe** avec un « coéquipier amateur » de son choix à partir de 9 ans, un copain, un frère ou une sœur, un parent...! Pas de limite d'âge pour le coéquipier, homme, femme ou enfant.

Ainsi, chaque « kid » de 9 à 14 ans sera classé une fois **en individuel** (catégories kids de 9 à 14 ans) et une fois **par équipe** (sur la base des catégories kids de 9 à 14 ans avec son coéquipier amateur).

Pas de catégorie individuelle « coéquipier amateur » mais des **prix spéciaux du Jury** !

Course jugée sur une face d'un dénivelé de 250m environ.

Départs individuels, toutes les 1,30 min par binômes. L'ordre de départ par catégories sera annoncé lors de la distribution des dossards de course (déjà tirés au sort). Une reconnaissance complète du parcours pour les mineurs, se fera encadrée par les coachs evolution2.

JUGEMENT & Critères

Chaque rider est jugé sur des critères simples, sur 100 points.

Sur une face hors-pistes, chaque concurrent s'exprime sur 3 critères distincts ;

- **AIR & STYLE** (position, silhouette, saut)
 - **INTERDICTION** : *Les figures tête en bas sont interdites (sauts périlleux et autres mouvements plaçant les pieds au-dessus de la tête sur un plan horizontal) !*
- **FLUIDITE** (ligne, originalité, lecture terrain, pas de stop)
- **CONTROLE** (technique, équilibre). Les fautes et chutes sont sanctionnées (*points en moins*)

ACHEMINEMENT DES COUREURS & RECONNAISSANCE

Tous les concurrents mineurs sont gérés par l'organisation durant les phases de reconnaissances et sur les zones de course et de départ / arrivée. En dehors de ces espaces définis et des timings correspondants, les concurrents seront sous la

responsabilité de leurs parents, responsable légal ou accompagnant adulte notamment sur les rotations de pistes (échauffement facultatif), en attente de leur départ.

Ainsi, un enfant évoluant seul sur le domaine aura eu obligatoirement l'autorisation de le faire par ses parents.

Dans tous les cas, chaque rider doit suivre les instructions dévoilées lors du briefing de course et par les moniteurs en charge des reconnaissances.

2 : CATEGORIES INDIVIDUELLES « KIDS » (par Année de Naissance)

- Cat. 1 - 12/14 ans : 2008 à 2010 (un enfant né en 2007 et ayant encore 14 ans le jour de la course peut s'inscrire)
- Cat. 2 - 9/11 ans : 2011 à 2013

Chaque catégorie est récompensée (Cat 1 & 2, Filles et Garçons).

3 : CATEGORIES KIDS PAR EQUIPES (Equipe de 2 : 1 Kid + 1 Coéquipier (ère) dès 9 ans, sans limite d'âge)

- Cat. « 1-Binôme » - Kids de 12 à 14 ans + coéquipier (ère)
- Cat. « 2-Binôme » - Kids de 9 à 11 ans + coéquipier (ère)

Chaque catégorie binôme est récompensée (Cat 1-binôme & 2-binôme, Filles et Garçons).

4 : Date, Lieux et Durée

Date : 9 avril 2022 (option météo le 10)

Lieux : La Clusaz – Pointe Blanche

Durée : Format journée (de 8h00 à 16h00), horaires à valider par le programme officiel envoyé aux inscrits ou en ligne sur site internet.

5 : INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Limitées à **maximum 120 riders (soit 60 binômes)**, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 8 avril 2022, à 12h. Elles se font par sur la page dédiée <https://evolution2.com/la-clusaz/freeskid-2022>, le paiement se fait en ligne uniquement par carte bancaire via une page sécurisée.

Une assurance « individuel accident » obligatoire est incluse à l'inscription de la course.

Tarifs pour l'inscription : 50€ / équipe

Pour valider l'inscription du rider, vous **devez signer le document avec les trois autorisations** : parentale, droit d'image et le règlement de course.

Toute inscription inclus, l'assurance individuelle, un repas complet, l'accès à la course avec classement.

6 : NIVEAU MINIMUM REQUIS

Avoir été en club de ski Alpin ou Freeride et savoir skier techniquement et de manière autonome en « toute-neige ».

7 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Casque
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection intégrée certifiée CE
- Skis de Freeride

8 : DOSSARDS

Chaque concurrent se verra attribuer un dossard officiel pour la course.

Il devra le porter pour la durée totale de la course ainsi que pour les parcours de liaisons et le restituera à la fin de la course « en main propre » auprès de la personne responsable, avant remise des prix.

9 : REMISE DES PRIX

Seront récompensés : Les 3 premiers riders de chaque catégorie en Fille et Garçon. Certains prix spéciaux seront attribués pour les « coéquipiers amateurs ».

10 : SECURITE & SECOURS

Le « comité de sécurité et d'organisation » est composé du directeur du service des pistes de La Clusaz **Alexis CACHAT** et de son délégué **Frédéric JACQUEMOUD** en lien direct avec les pisteurs-secouristes terrain, de l'organisateur et directeur de course **Valerian CHAPUT** et du responsable de la sécurité course **Henry FAUP**.

Il prend de manière collégiale, la décision finale sur la faisabilité de la course, de sa situation précise départ/arrivée, des accès riders et des mesures spécifiques à mettre en place pour assurer une sécurité optimale de l'événement.

Suite à l'ensemble des données récoltées, l'approbation peut alors être exprimée.

Des pisteurs-secouristes du secteur seront présents sur la course afin de répondre le plus efficacement et manière instantanée, sur tout type d'incident. En cas de secours, le service des pistes interviendra donc directement sur le terrain.

La répartition des contrôleurs ou ramasseurs disposés sur la course, permettra d'assurer le déclenchement des secours par radio et le cas échéant de neutraliser immédiatement la course durant l'intervention.

11 : AUTORISATION PARENTALE

Ce document est en téléchargement sur notre site internet.

Il est obligatoire pour participer à la course. Sans ce document signé et complété, le départ sera refusé au concurrent.

12 : DROITS DE L'ORGANISATION

Evolution 2 La Clusaz se donne le droit d'exclure un concurrent, si son niveau technique ou ses capacités de contrôle de sa vitesse sont jugés trop faibles pour garantir la sécurité de lui même et d'autrui.

Evolution 2 La Clusaz peut aussi librement modifier les parcours et le règlement pour des raisons de sécurité.

13 : ANNULATION – REPORT – REMBOURSEMENT

En cas de conditions météo ou nivologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier les tracés et d'annuler en partie ou en totalité, les épreuves de la course.

Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation du fait de l'organisation ou sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude jusqu'à la veille de l'épreuve.

Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la course ou d'indisponibilité du rider.

Un report de la course est prévu en cas de très mauvaises prévisions météo, uniquement le 10/04.

14 : DROITS D'IMAGE

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image.

Le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la « FREESKID 2022 », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.